



L'ÉVÉNEMENT

Crise des vocations, démissions... Éducation nationale cherche profs désespérément

La pénurie est telle que les syndicats enseignants prédisent un scénario noir pour la rentrée de septembre.

AUDE BARIÉTY [@AudeBariety](#)
ET CAROLINE BEYER [@BeyerCaroline](#)

Y AURA-T-IL un professeur dans chaque classe en septembre ? C'est la grande question du moment et l'immense défi que Pap Ndiaye, nouveau ministre de l'Éducation nationale, va devoir relever. D'une même voix, les syndicats enseignants prédisent déjà que la rentrée 2022 sera tendue, au regard des alarmants résultats d'admissibilité aux concours pour devenir prof.

Les chiffres sont implacables. Avant même les oraux d'admission, le nombre de candidats admissibles aux écrits est inférieur, dans certaines disciplines, au nombre de postes proposés. Pour les collèges et lycées, la situation est très critique en mathématiques (816 admissibles au Capes pour 1035 postes), en allemand (83 pour 215) et en lettres classiques (60 pour 134). Dans ces conditions, les jurys d'admission seront-ils moins regardants ? « Il ne s'agit pas de satisfaire tous les postes quel qu'en soit le prix. Nous recrutons des professeurs compétents », affirmait le directeur de l'enseignement scolaire (Dgesco), Édouard Geffray, lors d'un

point presse organisé en mai, après les premiers résultats des concours. Selon lui, cette session « présentait un caractère très particulier », en raison de la réforme des concours d'enseignement, que les candidats passent désormais en deuxième année de master et non plus en première année. D'où « une baisse mécanique du vivier de candidats ».

« Il n'y aura pas de déficit de professeurs, y compris en mathématiques », promet le ministre, qui affirme « aborder sereinement la rentrée ». Tous aimeraient le croire sur parole. Mais, pour les syndicats, cette baisse n'est pas seulement conjoncturelle. « Cela fait plusieurs années que l'on fait des rentrées avec des classes sans profs », constate Sophie Vénétiay, au Snes, premier syndicat du secondaire. L'an dernier, ces difficultés ont perduré plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Les académies franciliennes sont les premières concernées, mais celles de Toulouse et de Lille également. « Ce n'est pas étonnant au vu des perspectives de salaire et de carrière, dans le secteur privé, pour un diplômé bac + 5 », ajoute la syndicaliste, qui demande l'organisation d'« un concours exceptionnel », qui permettrait de « recruter des professeurs stagiaires,

pas des contractuels à bac + 3 ».

Des cours par visioconférence

Face à cette crise, les institutions font avec les moyens du bord. L'Enseignement catholique de Paris organise régulièrement des réunions « info recrutement », quand certains rectorats - Versailles, Amiens, Toulouse... - organisent des « job dating » (lire ci-contre et ci-dessous). De son côté, l'académie de Nancy-Metz a annoncé le lancement, « à titre expérimental », d'une « brigade numérique de remplacement » à partir de la rentrée de septembre et pour deux ans. Sept professeurs sont en cours de recrutement. Depuis l'établissement le plus proche de leur domicile, ils feront cours à distance à des élèves d'autres établissements, par visioconférence, pour une durée maximum de sept semaines. « Une solution ponctuelle, assure le rectorat. On préférerait mettre des profs en présentiel devant les élèves. Ce n'est pas un problème de moyens mais d'attractivité. L'académie comprend des zones très rurales, très éloignées des agglomérations où habitent la plupart des enseignants. »

Principale raison de cette crise d'attractivité : la rémunération. Le salaire





d'un enseignant stagiaire? 1827 euros brut. « *Aller dans les académies de Créteil ou Versailles, sans accompagnement, lâché dans le grand bain sans brassard, pour cette rémunération, ça ne passe pas* », assène Stéphane Crochet, au SE-Unsa. Il faut, pour lui, « *enfin bouger* », à moyen terme, sur la question de la rémunération. Pour la rentrée prochaine, il faudra se contenter de « *colmater* » avec des contractuels. « *Mais je ne sais pas où ils vont trouver des professeurs des écoles (pour lesquels le concours est académique, NDLR) dans les académies de Créteil et Versailles* », souligne-t-il. Car, à l'école primaire, les résultats d'admissibilité au concours sont aussi préoccupants: 180 admissibles pour 219 postes dans l'académie de Paris, 484 pour 1430 postes dans celle de Versailles et 521 pour 1079 postes dans celle de Créteil.

Dans cette crise du recrutement, accompagnée de démissions de plus en plus nombreuses, Pierre Favre, au Syndicat national des écoles (SNE), préfère voir le verre à moitié plein. « *C'est une bénédiction!* », estime-t-il. Depuis les années 1980, les syndicats constatent la paupérisation, mais l'important chômage et la sécurité de l'emploi de professeur permettaient jusqu'à de recruter. Maintenant que c'est quasiment le plein-emploi, la vérité nous éclate au visage. Le ministre va devoir augmenter les enseignants. C'est la loi du marché ! »

Lors de sa première rencontre avec les organisations syndicales, Pap Ndiaye a fait savoir que l'attractivité et la revalorisation figuraient dans ses dossiers prioritaires. « *Mais qui tient les manettes ? Bercy ou l'Élysée ? Quelle sera sa marge de manœuvre ?* », interroge-t-on au Snalc. Le nouveau ministre nous a répété, comme l'a dit Emmanuel Macron pendant la campagne, que le rattrapage salarial comprendrait une partie conditionnée, et une autre incondionnée. » Le 17 mars, lors de la présentation de son projet, le président-candidat s'était engagé à investir 6 milliards d'euros sur la masse salariale ainsi qu'à augmenter « *substantiellement* » les enseignants prêts à « *faire plus d'efforts* » et à « *aller vers de nouvelles missions* », comme le remplacement, l'accompagnement des élèves en difficulté, l'aide aux devoirs. En somme, le fameux « *pacte nouveau* », impliquant une rémunération au mérite, et le retour au « *travailler plus pour gagner plus* » des années

Sarkozy. Ce qu'avaient aussitôt dénoncé les syndicats qui, unanimes, réclament une augmentation pour tous. Tir rectifié lors du débat avec Marine Le Pen. Emmanuel Macron avait sorti du chapeau une augmentation « *inconditionnelle* » d'environ 10 %. Soit « *un ordre de grandeur pour faire en sorte qu'aucun professeur ne gagne moins de 2000 euros net par mois* », avait précisé son équipe de campagne. Des revirements qui laissent perplexes les enseignants... et, plus encore, les potentiels candidats. ■



CESE

Si on ne recrute que des contractuels formés en quelques heures et qui, du jour au lendemain, sont parachutés devant une classe dont ils ignorent le programme, on ne pourra pas avoir la garantie de la qualité de l'enseignement,

JEAN-PAUL DELAHAYE,
ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE
AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DANS UN ENTRETIEN
À LA DÉPÊCHE DU MIDI

869 300
enseignants
dans l'Éducation
nationale en 2020-2021





► 4 juin 2022 - N°24194



Une séance de « job dating » organisée, en mars 2022, par l'académie de Toulouse pour recruter des professeurs contractuels dans le second degré.

REMY GABALDA/IMAXPPP

